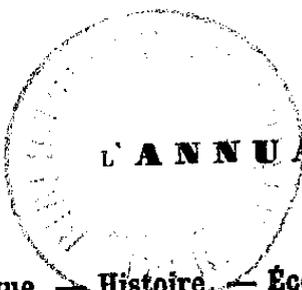


RICHARD COBDEN

3143

PAR

MICHEL CHEVALIER.



EXTRAIT DE

L'ANNUAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

DE 1865 - 1866.

(Politique. — Histoire. — Économie sociale. — Statistique. — Administration. — Finances. —
Sciences. — Littérature. — Beaux-Arts. — Agriculture. — Commerce. — Industrie, etc.)

GRAND IN-8° D'ENVIRON 1,800 COLONNES, CONTENANT LA Biographie ET DE
NOMBREUSES Gravures.

Prix : Broché, 10 fr. — Demi-reliure anglaise, 12 fr. — Reliure pleine et ornée, 14 fr.

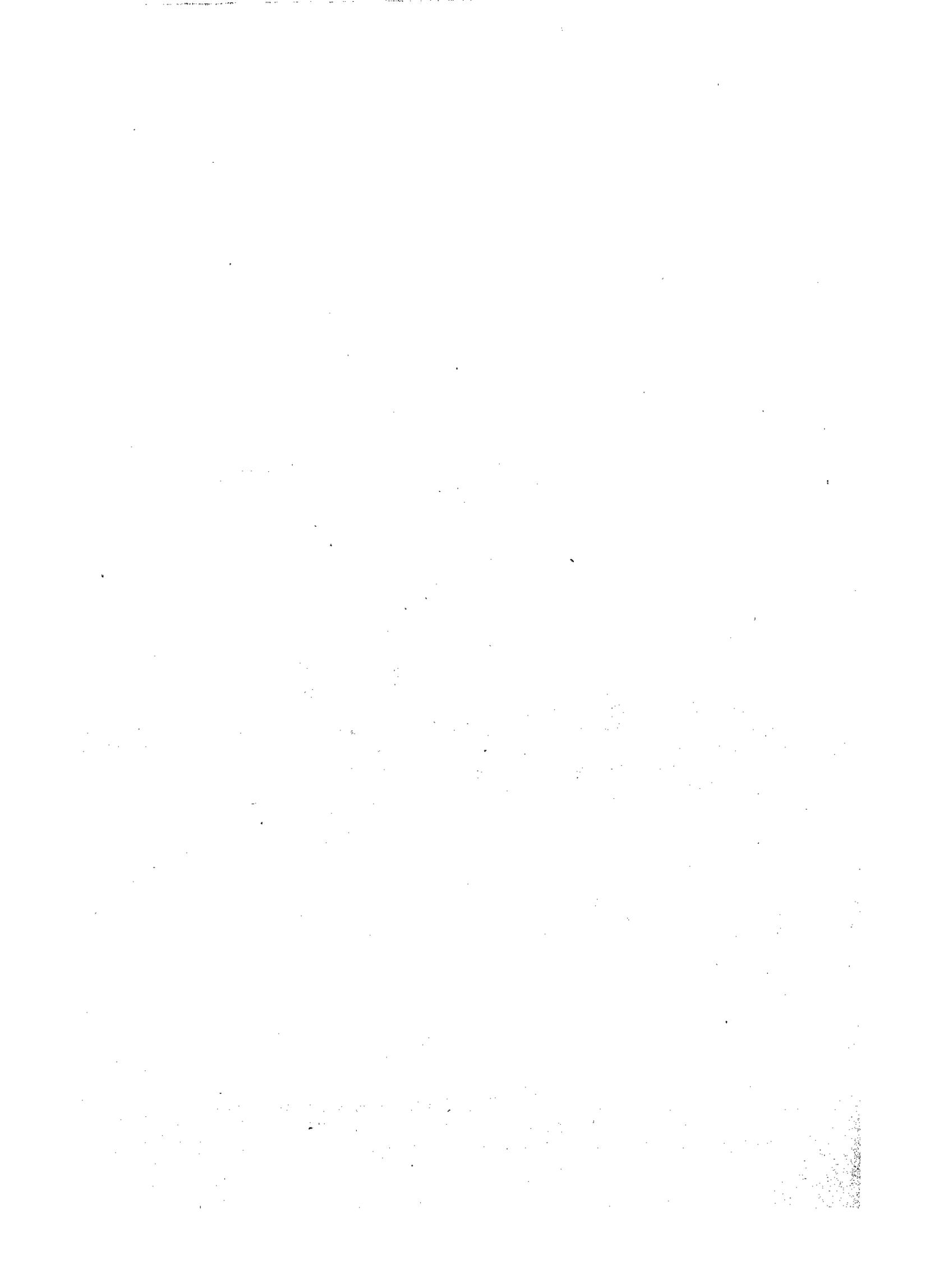
NOTA. — Les six ANNUAIRES publiés depuis 1859 forment une précieuse collection et une sorte
d'Encyclopédie contemporaine, renfermant la matière de 66 volumes. — On reçoit cette collection *franco*
pour le prix de 60 fr., de 72 fr. ou de 84 fr., suivant la reliure.

PARIS

AU BUREAU DE L'ENCYCLOPÉDIE DU XIX^e SIECLE

6, RUE NEUVE-DE-L'UNIVERSITÉ.

N^o
1259.



RICHARD COBDEN.

COBDEN (RICHARD), né le 3 juin 1804, est mort le 2 avril 1865. C'est une maxime assez accréditée qu'aucun homme n'est indispensable ici-bas. Elle est fondée en ce sens que le genre humain, ou même chacun des grands peuples civilisés, a assez de ressources en lui-même pour ne pas succomber nécessairement, quand un homme, quelque supérieur qu'il soit, vient à lui manquer. Mais il est également vrai qu'il est des hommes dont la mort, lorsqu'elle arrive à l'improviste, laisse un vide immense, et qu'on se demande alors de toutes parts quelle nouvelle combinaison donnera le moyen de se passer d'eux.

Richard Cobden fut un de ces hommes d'élite, dont la disparition, non-seulement fait pousser à la société un long soupir de douleur, mais encore inspire aux hommes d'État la pénible réflexion qu'un des rouages importants de la machine s'est brisé.

L'existence entière de Richard Cobden, si nous pouvions la tracer avec détail dans une biographie digne de lui, donnerait une idée juste et pleine de l'époque où nous vivons. On y verrait la lutte entre les tendances anciennes et l'esprit nouveau, les efforts extraordinaires qui sont commandés aux hommes de progrès, les déboires qu'ils essuient quelquefois, mais aussi le succès qui couronne presque infailliblement leurs tentatives, s'ils se montrent persévérants. On y constaterait l'ascendant qui est acquis aux intérêts populaires et le terrain que gagnent les sentiments d'une bienveillance réciproque entre les peuples. On y remarquerait les chances de popularité légitime et d'influence que, avec du talent, de l'honneur et une saine appréciation des besoins du siècle, peuvent s'assurer les hommes nés dans une condition modeste; on aurait lieu d'y observer aussi les jalousies et les rancunes des privilégiés contre les hommes courageux qui prennent l'initiative de changements importants destinés à servir la cause du grand nombre.

Richard Cobden était ce que les Anglais appellent un *self-made man*; il s'était fait et élevé

lui-même. Né d'une famille aisée de propriétaires campagnards, qui était fixée depuis longtemps à Dunford, près de Midhurst, petite ville du comté de Sussex, il avait cependant quitté l'agriculture pour entrer dans le commerce, et le flot avait favorisé sa barque qu'il conduisait avec sagesse. De Londres, où il était en sous-ordre, il passa à Manchester, où il fut le chef d'une maison de toiles peintes qui portait son nom. Il prospérait, il faisait fortune, quand la pensée de se consacrer tout entier au bien public s'empara de son âme. Il s'était déjà essayé dans les discussions auxquelles donna lieu l'affranchissement de Manchester, qui, malgré sa grande importance, était encore, vers 1830, dans le domaine féodal d'un personnage noble du pays. Des voyages faits pour des opérations commerciales dans différentes contrées, et notamment aux États-Unis (1835), n'avaient pas peu contribué à élargir le cercle de ses idées.

La question de la liberté du commerce venait d'être enfin posée sur le terrain même de la pratique. Il s'agissait de la résoudre dans le sens de l'équité et des intérêts populaires, en abolissant le privilège que la législation douanière sur les céréales (*corn-laws*) conférait aux propriétaires du sol. Une association s'était formée dans ce but, à Manchester même. Richard Cobden se trouva tout naturellement porté à en faire partie. De ce moment, son avenir fut fixé. Il allait peser d'un grand poids dans la balance des destinées de son pays et être un des promoteurs du progrès dans le monde.

A quoi servirait de retracer ici l'histoire de la campagne que fit l'association pour l'abolition de la législation sur les céréales? Tous les journaux, toutes les revues en ont retenti. Ce fut un beau spectacle que celui d'une poignée d'hommes, jusque-là obscurs, s'attaquant à l'aristocratie la plus puissante qu'il y eût sur la terre, pour lui reprendre, au profit du grand nombre, un monopole qu'elle s'était attribué sur l'alimentation publique. Ils trouvèrent des auxiliaires dans la partie instruite de la bourgeoisie, qui forme en

Angleterre une classe nombreuse et très-influente; dans les chefs d'industrie, que blessait l'abus du privilège aristocratique; dans les philanthropes, qui ne laissent pas que d'être puissants chez nos voisins; ils en eurent dans les rangs de l'aristocratie elle-même. Mais la victoire n'eût été ni aussi décisive, ni aussi prompte, si la Ligue n'eût eu à sa tête des hommes dont la capacité, le talent, l'esprit de conduite, égalaient les bons sentiments. Parmi ces chefs, le plus remarquable, le plus habile, de cette habileté qui va de pair avec la plus parfaite droiture, fut Richard Cobden. D'autres eurent une éloquence plus entraînante, et réussirent mieux à passionner les masses. Il fut, lui, l'âme de la Ligue, et sir Robert Peel n'était que l'interprète du sentiment public, lorsque, dans la nuit où il vint proposer au Parlement, qui ne demandait plus qu'à l'accueillir, la liberté du commerce (février 1846), il déclarait que l'honneur du triomphe ne lui appartenait pas, mais revenait à Richard Cobden.

Richard Cobden fut alors au comble de la popularité. Les hommages lui arrivaient de toutes parts. Mais c'était un de ces hommes que les applaudissements n'enivrent pas. Une victoire pour lui n'était qu'un marchepied pour en atteindre une autre, en faveur de l'intérêt public. Il résolut de s'assurer par lui-même des chances qu'il y aurait d'acclimater sur notre continent, et plus loin, le principe qui venait d'être adopté par sa patrie. Il parcourut l'Europe, dont il connaissait déjà la majeure partie; il vint à Paris, où il fut fêté; il visita l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, la Prusse, la Russie; partout il fut traité avec honneur et distinction. Mais les esprits n'étaient pas encore mûrs pour un aussi grand changement. En France, une multitude de personnes, d'ailleurs éclairées, vivaient sur les souvenirs de l'Empire et de la République, régimes sous lesquels la passion de la guerre avait mis en vogue, en fait de commerce, les idées d'un patriotisme étroit et faux. En outre, il s'y était formé, depuis 1840, une ligue, qui s'était placée juste aux antipodes de celle dont Richard Cobden avait été le membre le plus actif; elle avait pris le titre de *Société pour la défense du travail national*, et les moyens qu'elle recommandait pour cette défense se réduisaient à peu près aux rigueurs douanières. Elle aurait volontiers érigé des autels à la prohibition absolue. Elle voulait la perpétuité de toutes les exagérations qu'en un moment de fureur on avait accumulées, non-seulement contre les produits manufacturés de l'Angleterre, mais aussi contre le commerce étranger tout entier, dans la loi du 10 brumaire an v. Par le moyen de la chambre élective, où elle dominait, elle faisait la loi au gouvernement, qui, du reste, ne lui opposait qu'une molle résistance, bien que les opinions personnelles du roi fussent favorables à la liberté commerciale. Le périphe de Richard

Cobden resta donc sans grand effet, en France et dans toute l'étendue du continent européen. La plupart des gouvernements firent cependant quelques essais, mais en général la timidité en fut le caractère. Celui qui fut tenté en France (il eut lieu en 1847) fut un des plus insignifiants et il n'eut aucune suite.

La révolution de Février, qui suivit de près, modifia profondément l'aspect des affaires en Europe et rejeta sur l'arrière plan les réformes économiques. Après un délai d'environ quatre ans elle aboutit à relever en France le trône impérial. Par cela même, des appréhensions de guerre, réelles ou affectées, se répandirent dans une partie de l'Europe, en Angleterre surtout. Le prince que le suffrage de la nation française venait d'appeler au trône fut, pour la partie la plus influente de la presse anglaise, le point de mire d'attaques malveillantes, quoiqu'il se fût soigneusement abstenu de tout ce qui aurait pu les justifier. On prétendit qu'il nourrissait la pensée de recommencer l'entreprise du camp de Boulogne. Ce fut pour Cobden et pour ses principaux amis de la Ligue, comme lui membres du Parlement depuis plusieurs années, une occasion, qu'ils saisirent avec empressement, de remonter à leurs concitoyens les grands bienfaits qui accompagnent la paix, et de recommander avec un zèle particulier la concorde avec la France.

Le cours impérieux des événements rapprocha bientôt le gouvernement anglais de celui de la France. Une agression de l'empereur de Russie, Nicolas, contre l'empire ottoman, avec l'intention avouée de le démembrer, donna lieu à la guerre d'Orient, dans laquelle la France et l'Angleterre firent cause commune.

Richard Cobden et ses amis n'avaient aucun faible pour l'empereur de Russie, qui employait les grandes qualités, que la Providence lui avait départies, à gouverner despotiquement son vaste empire; mais, s'ils n'aimaient point l'empereur Nicolas, ils aimaient encore moins la guerre, et c'est ici le lieu de faire ressortir la pensée dominante de l'école de Manchester, qui, après avoir formé la Ligue pour l'abolition de la législation sur les céréales, et fait triompher la liberté du commerce, s'était constituée à l'état de parti dans la Chambre des communes. En revendiquant la liberté du commerce, Richard Cobden et ses amis ne s'étaient pas proposé seulement de faciliter les relations commerciales de la Grande-Bretagne avec les autres peuples. Leur visée allait bien au delà. La liberté du commerce était pour eux un moyen encore plus qu'un but; ils recherchaient l'élevation de la classe la plus nombreuse, son élévation morale et intellectuelle, politique et sociale, autant que matérielle. Par rapport au grand nombre, le régime protectionniste est tout à la fois une exaction, si on envisage les hommes comme consommateurs, et une oppression, si on

les considère comme producteurs, puisqu'il entrave directement et indirectement la liberté du travail. En outre, ce régime est le corollaire naturel d'un système de politique générale où les Etats se jaloussent les uns les autres et sont toujours prêts à se traiter en ennemis et à guerroyer. Au contraire, la liberté du commerce, en même temps qu'elle favorise le consommateur et rend au producteur le service de lui ouvrir le monde entier pour s'approvisionner de matières et d'instruments, tend fortement à affermir les rapports pacifiques entre les peuples. La liberté du commerce doit peu sourire aux aristocraties militaires ou dérivées de la conquête, qui pratiquent volontiers la profession des armes, et qui, par souvenance de leur origine ou par besoin de maintenir leur influence, voient de mauvais œil l'intimité des relations internationales. La paix, dont la liberté du commerce est l'auxiliaire, est essentiellement avantageuse au progrès du grand nombre, et c'est sur le grand nombre que porte principalement le fardeau de la guerre.

L'école de Manchester fut donc loin d'approuver la guerre de Crimée, qui menaçait de diviser l'Europe en deux grandes masses acharnées à se détruire. Par cela même, elle accueillit avec transport le traité de paix signé à Paris le 30 mars 1856. Elle avait la satisfaction d'y lire un article, à l'insertion duquel elle n'était point étrangère, qui recommandait l'arbitrage comme devant au moins précéder les déclarations de guerre. Mais une grande partie de l'opinion en Angleterre n'accueillit qu'avec humeur ce même traité, soit parce que l'occasion était ainsi manquée d'anéantir, par une campagne dans la Baltique, la puissance navale de la Russie, soit parce que, en arrêtant la guerre à ce point, la principale gloire revenait à la France, dont les soldats étaient ceux qui avaient pris Sébastopol. L'irritation sourde contre l'empereur des Français et contre la France, qui suivit la paix de Paris, fut bientôt envenimée par l'attentat du 14 janvier 1858, où l'Empereur fut sauvé par miracle de l'explosion des bombes d'Orsini. Il était notoire que l'assassin avait préparé son crime en Angleterre, et l'opinion, en France, s'en était fort émue. Le ministère anglais d'alors, dont le chef était lord Palmerston, éprouva le contre-coup du sentiment qui s'était emparé de toute l'Europe continentale, et jugea qu'il convenait d'introduire dans la législation de son pays des dispositions pénales, qui empêchassent la Grande-Bretagne d'être une officine où des malfaiteurs étrangers viendraient impunément préparer des attentats contre la vie des souverains du continent. Il présenta donc au Parlement une loi contre les conspirateurs qui ourdiraient de pareilles trames (*conspiracy bill*). Un concours étrange, et assurément fort regrettable, de circonstances fit que ce mouvement généreux perdit le cabinet qui en avait pris l'initiative. Lord Palmerston

dut se retirer avec ses collègues, par suite d'un vote de la Chambre des Communes (19 février 1858) pour faire place à un cabinet tory. A partir de ce moment, l'Angleterre subit une impulsion manifestement hostile à la France. Le rejet même du *conspiracy bill* avait été un symptôme évident de cette hostilité. Tel homme d'État de la Grande-Bretagne, et, par exemple, lord Russell, qui, un peu plus tard, a reçu le portefeuille des affaires étrangères et l'a conservé six ans (jusqu'à la mort de lord Palmerston), le même qui est présentement le chef du cabinet, fit, dans la discussion, tout son possible pour qu'on ne se méprit pas sur ce point. Dans l'été de la même année (1858), la visite de la reine d'Angleterre à Cherbourg, où elle rencontra l'empereur des Français, visite arrangée de part et d'autre pour un rapprochement, eut, malgré les deux souverains et les deux cabinets, le résultat contraire. En revenant de Cherbourg, divers personnages anglais écrivirent ou dirent, en discourant dans les *meetings* et réunions de toute sorte, que Cherbourg était une menace contre le pays et que la marine française allait, à quelque prochain jour, débarquer une armée d'invasion sur les rivages de l'Angleterre. Le public anglais, mal disposé apparemment, les crut sur parole. L'état des esprits se révéla surtout par l'organisation de corps nombreux de volontaires qui s'exerçaient aux manœuvres et au tir, tout comme on l'avait fait, alors que le Premier Consul avait réuni sur la plage de Boulogne une formidable armée, celle qui fut détournée de l'expédition d'Angleterre par l'agression de l'Autriche, et qui quitta les rivages de la Manche pour faire la célèbre campagne d'Austerlitz.

A ce moment, Richard Cobden et plusieurs de ses vaillants compagnons de la Ligue étaient hors du Parlement. C'était leur dévouement à la cause de la paix, et leur antipathie pour l'esprit guerrier, qui les en avaient fait sortir. En 1837, ils avaient provoqué et fait prononcer par la Chambre des Communes un blâme contre le ministère, au sujet des hostilités commencées sommairement contre la Chine. Le ministère, contre lequel la majorité de la Chambre venait de se prononcer, avait eu recours à une dissolution du Parlement, et les électeurs lui avaient donné raison. Les promoteurs du vote de censure n'avaient pas été réélus. Richard Cobden resta sur le carreau avec John Bright et Milner Gibson, aujourd'hui ministre du commerce, et un bon nombre d'autres. MM. Bright et Gibson trouvèrent bientôt l'occasion de rentrer à la Chambre des Communes. Richard Cobden n'y fut réélu qu'un peu plus tard.

Le sentiment public qui se manifesta en 1858 ne pouvait qu'exciter une vive réprobation chez Richard Cobden, quoique plusieurs de ses amis eussent eu la mauvaise inspiration de voter, le 19 février 1858, en faveur de la motion dirigée

contre le *conspiracy bill*. Mais alors Richard Cobden parcourait une fois de plus l'Amérique du Nord. En son absence, il fut élu à la Chambre des Communes par la ville de Rochdale, où M. Bright est un des principaux manufacturiers. Le ministère tory de 1858, qui avait secondé le débordement de l'esprit militaire, succomba lui-même peu après l'ouverture du Parlement, en 1859. Lord Palmerston rentra au pouvoir comme premier ministre, avec lord John Russell, réconcilié avec lui à cet effet. Il réserva à Richard Cobden une place dans le cabinet, celle de ministre du commerce (président du *Board of Trade*). Cobden, à son débarquement à Liverpool, n'hésita pas une minute à refuser cette haute fonction. C'était pendant l'été de 1859. Il se réservait de soutenir les idées d'une paix solide et de combattre l'exagération, qu'il jugeait imminente, des dépenses militaires.

C'est, en effet, l'attitude qu'il a conservée depuis lors jusques à sa mort, et il faut dire que lord Palmerston lui a prodigué les occasions de développer ses idées sur ce sujet. L'échec que lui avait attiré, en février 1858, sa sympathie pour le gouvernement français avait ramené cet homme d'État à des sentiments tout opposés qui, d'ailleurs, étaient d'accord avec ses antécédents. La majeure partie de sa nouvelle administration, qui n'a fini qu'avec sa vie, s'est consumée à créer, à grands frais, une flotte du nouveau modèle qui fût, comme l'*Armada* de Philippe II, supérieure à toutes les flottes réunies des autres puissances, et à garnir le littoral de l'Angleterre de fortifications inexpugnables où ont été absorbées de fortes sommes. Cette flotte et cette ceinture de forteresses sont le produit net de son ascendant et composent la principale partie du bagage avec lequel il se présentera devant la postérité.

Mais, dès cette même année 1859 (1), Richard Cobden devait recueillir un nouveau triomphe, cher à son cœur. C'est alors que fut conclu le traité de commerce entre la France et l'Angleterre, traité par lequel la France, jusqu'alors enchaînée à la prohibition, se dégagait de cette funeste étreinte et se lança dans les voies de la liberté commerciale. Richard Cobden prit personnellement une part très-active aux démarches officieuses qui, à Londres, puis à Paris, précédèrent le traité. Ce fut à cette occasion que celui qui écrit ces quelques lignes, et qui était déjà son ami, contracta avec lui une liaison intime, et put apprécier, dans les nombreux incidents que présenta cette grande affaire, la solidité et le charme de son caractère et les rares qualités de son esprit. Quand fut venu le moment de traiter officiellement, Richard Cobden fut un des deux négociateurs de la

(1) Le traité porte la date du 23 janvier 1860; mais il était prêt dès la fin de décembre 1859. Il a fallu un peu plus de trois semaines pour revoir quelques détails de pure rédaction, et pour l'accomplissement des formalités diplomatiques.

Grande-Bretagne (1). Après la signature du traité, il restait à formuler en détail le tarif des douanes françaises, à l'égard duquel le traité s'était borné à fixer un maximum de 30 0/0, réductible bientôt à 25. De là les conventions des 12 octobre et 16 novembre 1860, qui, si on les eût confiées à des mains inexpérimentées et à des esprits peu libéraux, auraient pu avoir ce résultat que le traité ne fût qu'un stérile hommage au principe de la liberté commerciale. Mais le soin de les négocier fut remis à Richard Cobden pour l'Angleterre, et à M. Rouher pour la France; et l'un et l'autre se montrèrent ce qu'ils étaient, des hommes supérieurs. C'est ainsi que le traité a été le signal d'un réveil pour une bonne partie de l'Europe et a préparé, sur ce continent, le succès, désormais infail- lible, du principe de la liberté du commerce. Il a donné une fois de plus la mesure de la puissance d'entraînement qu'exercent la France et l'Angleterre, quand elles sont d'accord.

Les efforts de Richard Cobden, pour la réduction des dépenses militaires proposées par le cabinet Palmerston, n'ont pas été couronnés de succès. La Chambre des Communes a voté, sans aucun enthousiasme cependant, tout ce que le premier ministre a voulu. Néanmoins, Richard Cobden, en cela toujours énergiquement soutenu par M. Bright, n'a pas perdu son temps. En Angleterre, les partisans de la paix ont pris confiance. L'opinion que la Grande-Bretagne doit rester étrangère aux luttes du continent, et s'abstenir d'expéditions lointaines, a gagné beaucoup de terrain. Plusieurs des hommes d'État anglais, et un grand nombre de membres du Parlement, se sont prononcés pour le principe de non-intervention dans le sens le plus absolu et, on peut le dire, le plus excessif. C'est ainsi que l'Angleterre, après s'être passablement avancée, à l'occasion de la Pologne, en 1863 et 1864, s'est résignée à battre en retraite, et que tout récemment, après avoir pris le Danemark sous son égide autrefois respectée, elle a froidement laissé mutiler cet allié, qui avait eu confiance en elle, par les deux grandes puissances de l'Allemagne. Un pareil système d'abstention totale n'est pas sans prêter le flanc à de fortes objections, car il permet à quelques grands États de se faire impunément les oppresseurs des petits et d'en confisquer impudemment le territoire. Il conduit à la négation de tout droit international et consacre le règne de la force brutale sans contrôle. Si donc il émane d'une bonne pensée, il en est l'exagération fort dangereuse. Il est nécessaire qu'il y ait dans le monde civilisé une force publique empêchant le brigandage en grand, tout comme, dans un État, il y a une gendarmerie pour intimider et au besoin appréhender les voleurs et les meurtriers. Mais on ne doit considérer la thèse soutenue par Richard

(1) L'autre fut l'ambassadeur d'Angleterre, le comte Cowley.

Cobden et ses amis que comme une réaction, outrée sans doute, contre l'abus des moyens militaires dans la politique. A ce point de vue, on n'en peut contester la légitimité non plus que l'opportunité; car depuis un certain nombre d'années, à mesure que la civilisation montre mieux sa puissance, que les arts se perfectionnent, que la production augmente et que le commerce se développe, la manie des grands armements, de son côté, se donne carrière avec une intolérable audace, et la partie militaire des budgets des grands Etats est devenue écrasante pour les peuples.

Toujours dans le même esprit, Richard Cobden avait, par ses discours dans le Parlement et au dehors, et par sa correspondance, qui était fort étendue, poursuivi une importante réforme du droit maritime. Le point de départ de ses démarches est dans le traité de Paris, du 30 mai 1856. Une des déclarations annexées à ce traité a posé en principe l'abolition de la course et la pleine reconnaissance des droits des neutres dans la guerre maritime. Richard Cobden voulait davantage; suivant lui, il fallait que la propriété privée fût traitée sur mer par le droit de la guerre comme elle l'est sur terre, c'est-à-dire qu'elle fût inviolable. L'initiative de ce système, sur le terrain de la politique pratique, fut prise par M. Marcy, secrétaire d'Etat dans le gouvernement des Etats-Unis, lorsque fut communiquée à Washington la déclaration du congrès de Paris. Richard Cobden n'a cessé de soutenir cette opinion.

Il déplorait la guerre civile entre le Nord et le Sud de l'Union Américaine; mais ses sympathies étaient pour le Nord. Le pavillon qui couvrirait l'esclavage ne pouvait être l'objet de sa préférence.

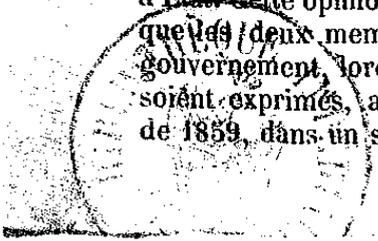
Il n'est toujours séparé de l'école exclusive et ultra-britannique qui avait voué une hostilité implacable au canal maritime de l'isthme de Suez, parce que la Compagnie qui s'est chargée de cette œuvre d'intérêt collectif pour le monde civilisé a été organisée par un Français et reste dirigée par des enfants de la France, et que le canal lui-même semble devoir augmenter grandement la prospérité de Marseille. Ces motifs négatifs et étroits n'étaient pas de ceux dont pouvaient s'accommoder son esprit impartial et sa bienveillance, large pour tous. On a pu croire jusqu'à ces derniers temps que l'acharnement systématique dont le cabinet de Saint-James a poursuivi ce canal, qui pourtant profitera à l'Angleterre plus qu'à personne, avait été inspiré par lord Palmerston et était incarné en lui, si bien qu'il dût s'évanouir le jour où disparaîtrait cet homme d'Etat. Cette opinion est encore prématurée, quoique les deux membres principaux du nouveau gouvernement, lord Russell et M. Gladstone, se soient exprimés, avant la formation du cabinet de 1859, dans un sens favorable à l'entreprise de

M. Ferdinand de Lesseps. Il n'est pas certain que l'influence de ces deux ministres suffise à triompher des préventions nationales, tant, sous la main de lord Palmerston, celles-ci se sont développées et fortifiées! Pour Cobden, cette opposition aveugle, soufflée par la jalousie contre la France, était une passion insensée, et lui causait presque de l'irritation. C'est que Cobden n'était pas de cette catégorie assez nombreuse d'Anglais, qui sont cosmopolites, à condition que le monde prenne toujours modèle sur l'Angleterre et en accepte la suprématie. Son sentiment cosmopolite était plus généreux et plus sympathique. Il aimait les autres peuples pour eux-mêmes. Il aimait particulièrement la France, dont le génie propre lui plaisait extrêmement.

Il s'était prononcé fortement pour l'adoption en Angleterre du système métrique, qu'il considérait comme destiné à devenir bientôt universel. Avec quelques-uns de ses amis, et entre autres MM. Ewart, Baines, Benjamin Smith, il fit partie, en 1862, du comité d'enquête qui eut à étudier la question, et qui, après avoir entendu de nombreux témoins, conclut, à l'unanimité, dans le sens de l'affirmative. Un bill à cet effet fut ensuite présenté à la Chambre des Communes par M. Ewart, membre et président du comité, et il ne faut pas s'en prendre à Cobden si ce projet fut tronqué dans la discussion, de manière à n'être plus qu'une vague expression de bon vouloir de la part de la Chambre. Cette fois encore, ce fut le parti des préjugés nationaux qui fit la loi. Lord Palmerston se donna le malin plaisir d'imposer à quelques-uns de ses collègues du cabinet, dont les tendances naturelles étaient tout autres, la tâche ingrate de se faire, à cette occasion, dans la Chambre des Communes, les avocats de la routine et les organes du sentiment malveillant qui porte les Anglais de la vieille école à combattre toute imitation de la France.

Richard Cobden s'était trop exclusivement consacré aux affaires publiques pour soigner ses affaires privées. Il avait complètement négligé de veiller à sa fortune. Après le succès de la ligue en 1846 une souscription fut ouverte pour la rétablir. Elle produisit 84,000 liv. st., soit plus de deux millions de francs. Il ne paraît pas qu'il se soit donné beaucoup de peine pour bien administrer cette somme. Elle était assez fortement réduite à l'époque de sa mort.

Il n'a jamais rempli de fonction publique, si ce n'est accidentellement celle de négociateur, dans le traité de commerce avec la France. On l'a sondé quelquefois pour le faire entrer dans le cabinet. Constamment il a répondu par la négative. Les procédés traditionnels de la politique excitaient sa répugnance. Dans les derniers temps, M. Gladstone, qui n'était pas un de ses moindres admirateurs, et avec lequel on peut croire qu'après la mort de lord Palmerston, il aurait fini par



s'entendre sur le terrain de la politique pratique, lui fit offrir un emploi qui lui eût rapporté 2,000 liv. st. sans l'occuper outre mesure. C'était la présidence d'un bureau qui remplissait dans l'administration anglaise l'office de notre Cour des comptes, le *Board of Audit*. Il crut devoir décliner l'offre amicale de l'illustre chancelier de l'échiquier.

Il n'avait pas jugé davantage à propos d'accepter les distinctions honorifiques (le titre de membre du conseil privé et celui de baronnet), qui lui avaient été proposées après la signature du traité de commerce avec la France. Ses penchants étaient démocratiques dans la bonne acception du mot. Il se faisait une loi sévère d'y conformer sa conduite.

A sa mort, le gouvernement anglais, personnifié dans lord Palmerston, n'eut pas l'idée de le faire enterrer parmi les illustrations nationales, à Westminster; mais il fit offrir, à sa veuve une pension de 4,500 liv. st. (37,500 fr.). M^{me} Cobden répondit qu'elle ne pouvait accepter, parce que les opinions de son mari étaient contraires à un pareil emploi des deniers publics. Les amis nombreux qu'il laissait n'auraient pas permis, d'ailleurs, que la trésorerie entreprit ce qu'ils avaient résolu de faire eux-mêmes. Ainsi le gouvernement de lord Palmerston a refusé à la mémoire de Cobden l'hommage de respect qu'il avait si bien mérité, et a proposé à sa famille des avantages qu'il était aisé de prévoir qu'elle déclinerait. Quelques mois plus tard, les restes mortels de lord Palmerston étaient ensevelis à Westminster. Un immense concours de toutes les classes se pressait à la cérémonie. Les discours les plus élogieux étaient prononcés sur la tombe de cet homme d'État, dont on peut dire sans calom-

nie qu'il attachait peu de prix à avoir des principes, et dont il ne restera aucune trace, en fait de progrès accomplis et d'amélioration politique ou sociale, même ébauchée. Qu'on nous permette de le dire, quand dix années seulement se seront écoulées, on se demandera comment, dans la même année, on a pu faire un traitement si inégal à Richard Cobden, et par l'effet de quelle aberration un homme de tant de cœur et d'intelligence, un patriote si admirable, un sage qui avait rendu de si éclatants services, montré tant d'abnégation, et qui jouissait, au plus haut degré, de l'estime des deux mondes, a pu être considéré par le gouvernement de son pays comme un personnage secondaire, pour lequel on crut assez faire en offrant, après sa mort, une pension à sa digne veuve qui n'en voulait pas et ne pouvait pas en vouloir. Au reste, ce serait être injuste envers l'Angleterre que de ne pas reconnaître que c'est encore la nation la moins ingrate pour ceux de ses fils qui l'ont servie et illustrée. Ce n'est point la nation anglaise qui, au moment de la mort de Cobden, a semblé méconnaître ce grand homme et a paru vouloir reléguer sa mémoire à un rang subalterne. Cette aberration est l'œuvre exclusive d'une classe, ou plutôt d'une coterie, qui ne pardonnait pas à Cobden de préférer le grand nombre à l'aristocratie et d'être opposé aux privilèges, quels qu'ils fussent. On a bien pu lui refuser les honneurs de Westminster, on ne lui a pas ravi, on ne lui ravira pas l'affectueuse admiration de l'immense majorité de ses concitoyens, à laquelle s'associent tous les amis du progrès dans le monde.

MICHEL CHEVALIER.

